

Qualité des eaux de consommation humaine

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle sanitaire fixé par décision de l'ars

Unité de gestion: SERVICE DES EAUX DU COUSERANS

Exploitant: SERVICE DES EAUX DU COUSERANS

Prélèvement et mesures de terrain réalisés le 11 août 2026 à 10h04 pour l'ARS.

Par le laboratoire: LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation:

ARGEIN - (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau: Eau distribuée désinfectée

Nom du point de surveillance: CENTRE ARGEIN - ARGEIN

Code du point de surveillance: 0000000127

Code installation: 000866

Numéro de prélèvement: 00164603

Conclusion sanitaire de l'ARS :

Eau d'alimentation non conforme aux exigences de qualité en vigueur. La non-conformité concerne au moins un paramètre microbiologique et n'a toutefois pas nécessité de restriction de la consommation de l'eau. Il a été demandé à l'exploitant de prendre les mesures correctives nécessaires pour rétablir la qualité de l'eau. Un nouveau contrôle a été programmé afin de suivre l'évolution du paramètre et de vérifier le retour à une situation normale. Eau faiblement minéralisée.

Bulletin édité le jeudi 20 août 2026

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Agence Régionale de Santé Occitanie
Délégation départementale de l'Ariège
1, Bd Alsace Lorraine
BP 30076 | 09008 FOIX Cedex

www.occitanie.ars.sante.fr